



Projet de Territoire 2016-2026

POINT D'ÉTAPE 2021

**Pévèle Carembault :
campagne moderne,
terre d'avenir.**



Territoire connecté

ENGAGEMENT >> Permettre au territoire de bénéficier des nouvelles perspectives offertes par le numérique

OBJECTIFS

- **Faire de la Pévèle Carembault un territoire de référence en développant des usages et des services numériques innovants et accessibles à tous**
- **Accompagner le déploiement de la fibre numérique sur l'ensemble du territoire d'ici 2020**

Actions réalisées en 2016-2020

- Déploiement de la fibre à 95% (déploiement sur Wahagnies et une partie d'Ostricourt en cours)
- Elaboration du SDUS « Schéma Directeur des Usages et Services Numériques » et du SDSI « Schéma Directeur des Systèmes d'Information »
- Mise en réseau numérique des médiathèques
- Elaboration d'une plate-forme collaborative / réseau social intercommunal «ARKADIA»
- Animation d'ateliers numériques pour les habitants
- Mutualisation du portail jeunesse avec les communes afin de simplifier l'accès à la dématérialisation des démarches en ligne (Portail famille)
- Elaboration de la plate-forme GRU Gestion Relation Usagers (Ex. : démarches en ligne)
- Organisation de la semaine du numérique
- Mise en conformité RGPD
- Outils de création de cartes thématiques pour accompagner les projets de l'intercommunalité (SIG)

Précisions 2021

- Veillez à l'opérationnalité de la fibre (suivi régulier)
- Questionner la présence des câbles (pollution visuelle)
- Accompagnement des habitants face à la fracture numérique (public cible identifié par nos partenaires de l'action sociale, emploi, formation ...). Animation des ateliers Initi@tic) et création d'un réseau des aidants
- Faciliter le développement économique local par le numérique (public cible : commerçants, artisans...)
- Accompagner les communes et les habitants dans l'utilisation des nouveaux services proposés par l'intercommunalité

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Suivi et maintenance de la fibre** en lien avec le syndicat mixte la fibre numérique
- **Consolidation des outils développés** : dématérialisation ADS, plate-forme GRU...
- **Priorisation des actions à mener dans le cadre du SDUS** (Schéma Directeur des Usages et Services Numériques)
- **Accompagnement des publics en difficulté numérique** identifiés par les services et partenaires
- **Mutualisation des services numériques** (exemple : carte d'accès unique)
- **Partage de la donnée pour le développement de services innovants** (exemple ; récupérer les taux de fréquentation en déchetterie pour améliorer la qualité du service rendu ; récupérer les taux de fréquentation des accueils de loisirs pour optimiser les moyens humains)
- **Contribuer au développement des Espaces Numériques de Travail** dans les établissements scolaires



Territoire connecté

ENGAGEMENT >> Améliorer les conditions de déplacement pour une meilleure qualité de vie sociale, économique et environnementale

OBJECTIFS

- Amener chacun à modifier son comportement afin de réduire l'usage de la voiture individuelle
- Améliorer les offres de bus, de trains et de pistes cyclables
- Favoriser le rabattement vers nos principales gares, pôles d'échanges
- Défendre l'intérêt de la Pévèle Carembault dans les projets structurants
- Favoriser le rabattement vers nos principales gares, pôles d'échanges

Actions réalisées en 2016-2020

• Etudes

- > Etude « Transports et déplacements » en 2016 et 2017
- > Etude sur le devenir de la ligne Pont de bois-Ascq-Orchies en partenariat avec la MEL, la Région et l'Etat

• Covoiturage

- > Mise en place d'un système de covoiturage « PevMel » en 2019 en partenariat avec la MEL
- > Aménagement de 2 aires de covoiturage à Orchies et sur le site de la Croisette (Templeuve et Cappelle)

• Pôles d'échanges

- > Aménagement du pôle d'échanges de Templeuve-en-Pévèle consistant à la réalisation d'un passage sous-terrain et d'un deuxième parking
- > Aménagement d'un deuxième parking sur le pôle d'échanges d'Orchies
- > Aménagement des pôles d'échanges de Phalempin et d'Ostricourt

• Transports en commun

- > Mise en place des navettes « Pév'ailes » de rabattement vers les pôles d'échanges de Templeuve-en-Pévèle (depuis 2013), Orchies, et de Flexi'Pévèle transport à la demande depuis 2021

• Vélo

- > Elaboration d'un schéma cyclable en 2019
- > Aménagement d'une piste cyclable entre le pôle d'échange de Templeuve-en-Pévèle et l'Institut de Genech
- > Aménagement d'une piste cyclable entre le pôle d'échanges de Templeuve, Cappelle-en-Pévèle et le parc d'activités de la Croisette (Cappelle-en-Pévèle/Templeuve-en-Pévèle)
- > Editions en 2018 et 2019 du dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

• Coworking

- > Accompagnement du collectif « Je travaille au vert » pour développer le coworking

Précisions 2021

- Faire du développement du vélo une priorité
- Valoriser les aménagements réalisés
- Consolider les services proposés
- Avancer sur le dossier « Ascq-Orchies »
- Faciliter le travail en distanciel (télétravail, coworking)
- Agir sur les changements de comportements

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- Le plan d'actions de la Pévèle Carembault en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités
- Le schéma cyclable avec animations et communication autour du vélo
- Une politique incitative pour valoriser les aménagements (pôle d'échange, covoiturage)
- Une consolidation du transport à la demande (flexi'Pévèle)
- Un projet « Ascq Orchies » validé et financé
- Du co-working dans des lieux publics tels que les médiathèques au côté des solutions privées



Territoire en transition écologique

ENGAGEMENT > Faire de la Pévèle Carembault un territoire de référence en matière de réduction de l'impact environnemental et de réponse aux enjeux climatiques

OBJECTIF 1

- **S'engager vers des bâtiments publics et privés exemplaires**

Actions réalisées en 2016-2020

- Réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics
- Animation de l'Espace Info Energie en partenariat avec l'ADIL
- Organisation du salon de l'écoconstruction et de l'écorénovation
- Adoption du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Pévèle Carembault pour la période 2020-2025

Précision 2021

- Amplifier le mouvement de la transition énergétique en accompagnant davantage les réalisations des projets publics et privés

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Un guichet unique de l'habitat** en partenariat avec la Région des Hauts-de-France pour informer, conseiller et accompagner techniquement les projets de rénovation énergétique de l'habitat
- **Un dispositif d'accompagnement technique des communes** pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

OBJECTIF 2

- **Faire le pari d'un territoire à énergie positive à l'horizon 2036**

Actions réalisées en 2016-2020

- Adoption du PCAET de la Pévèle Carembault pour la période 2020-2025
- Réalisation d'un cadastre solaire en ligne
- Exercice de la compétence éclairage public sur l'ensemble du territoire à partir de 2017 : plan de remise aux normes de l'ensemble de l'éclairage public.
- Mise en place de la GTB dans les salles de sport communautaires

Précisions 2021

- Objectif trop ambitieux pour la Pévèle Carembault
- Recentrer les priorités sur le développement du photovoltaïque, la méthanisation et la géothermie
- Accompagner les communes

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Un dispositif d'accompagnement** des projets photovoltaïques communaux
- **Un passage à la LED** de tous les points lumineux
- **Un accompagnement technique des communes** pour l'installation de la GTB dans les équipements publics municipaux
- **Une étude sur le potentiel de développement de la méthanisation** en Pévèle Carembault
- **La concrétisation de projets exemplaires** : Passerelle, centre aquatique, réaffectation du site AGFA



Territoire en transition écologique

OBJECTIF 3

- **Tendre vers le zéro déchet, zéro gaspillage et innover dans la valorisation de nos déchets**

Actions réalisées en 2016-2020

- Lancement d'un marché de collecte pour la période 2017-2023 (2024) et mise en place des PAV pour la collecte du verre
- Mise en place de la collecte hippomobile pour les biodéchets
- Formation et dotation de composteur

Précisions 2021

- Sujet à double enjeux environnemental et financier :
 - >> environnemental : jeter moins (PLPDMA) et trier plus (Extension des consignes de tri, nouvelles filières de valorisation...)
 - >> financier : maîtrise de la TEOM dans un contexte d'augmentation de la fiscalité environnementale (taxe TGAP) et des coûts de traitement
- Gestion de la compétence Déchets dans sa totalité : prévention, collecte et traitement

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- La définition des nouveaux marchés de collecte et tri en prenant en compte les enjeux environnementaux et financiers
- La mise en œuvre de l'extension des consignes de tri avec harmonisation du code couleur jaune
- L'élaboration et mise en œuvre d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- La sécurisation des exutoires
- Le niveau de service de la collecte des encombrants sur RDV à travers l'expérimentation.
- Le contrôle d'accès en déchetteries
- La mise à niveau du réseau des déchetteries et la mise en place de nouvelles filières de valorisation
- Le développement d'espaces réemploi dans les déchetteries
- La réflexion sur un quai de transfert des déchets



Territoire en transition écologique

ENGAGEMENT > Réussir à concilier préservation et attractivité, garant d'un territoire rural à vocation agricole exemplaire

OBJECTIF 1

● **Aménager ensemble le territoire pour un développement harmonieux des 38 communes**

Actions réalisées en 2016-2020

- Conventonnement avec l'ADUL pour la réalisation de différents travaux, l'accompagnement dans l'élaboration du Pré-PADD et le partage d'un poste de sigiste cartographe
- Elaboration d'un diagnostic de territoire et d'un état initial de l'environnement
- Elaboration de différents outils : repérage de la tâche urbaine, traduction de la Trame Verte et Bleue dans les PLU et réalisation de 38 fiches communales
- Contribution à l'élaboration du SCOT de l'arrondissement de Lille adopté le 10/02/2017 et déclinaison du compte foncier accordé à l'échelle des 38 communes
- Elaboration d'un pré-PADD présenté lors du Conseil communautaire du 9 décembre 2019

Précisions 2021

- Répondre aux contradictions qu'apportent l'attractivité, le développement et la volonté de valoriser les atouts du territoire (terres agricoles, paysages, identité rurale...)
- Définir un nouveau modèle d'attractivité en cohérence avec l'identité du territoire et les enjeux environnementaux

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Un PLUi ambitieux** répondant aux attentes et enjeux du territoire (en cas d'adoption au 01/07/ 2021)
- **Une stratégie foncière à vocation économique**
- **Une organisation d'échanges réguliers** au sein du conseil communautaire autour des sujets d'aménagements et de valorisation des atouts du territoire (bonnes pratiques et retours d'expériences, interventions extérieures...)

OBJECTIF 2

● **Mettre en œuvre et accompagner des projets d'aménagement durable conjuguant qualité urbaine, architecturale, énergétique et environnementale**

Actions réalisées en 2016-2020

- Aménagement du site de la Croisette dans le cadre de la construction du centre aquatique

Précisions 2021

- Faire une priorité de la prise en compte de la biodiversité et des paysages dans les projets d'aménagement
- Trouver une plus-value écologique et de bien-être futur dans les projets d'aménagement
- Renforcer l'identité de la Pévèle Carembault par la qualité des aménagements

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Une requalification environnementale et paysagère** des parcs d'activité et des zones commerciales
- **Un accompagnement des communes** en ingénierie et fonds de concours dans leur projet d'aménagement



Territoire en transition écologique

ENGAGEMENT > Reconquérir la qualité écologique de nos espaces et développer la biodiversité

OBJECTIFS

- **Assurer l'entretien et la gestion écologique de nos espaces**
- **Cultiver des paysages sources de biodiversité**
- **Mobiliser les habitants à la préservation de l'environnement et accompagner les projets les plus vertueux**

Actions réalisées en 2016-2020

- Actions en faveur de la faune en partenariat avec les associations locales : chauves souris, amphibiens, hirondelles, abeilles
- Actions en faveur de la flore : vergers, gestion différenciée, prairies fleuries
- Aménagements : création de mares, plantations
- Sensibilisation auprès des écoles
- Développement de l'éco-pâturage

Précisions 2021

- Ces objectifs ne sont pas assez ambitieux au regard des enjeux de préservation de la biodiversité et des paysages. La prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans les projets et les services de la Pévèle Carembault.
- Multiplier les temps d'animation et de sensibilisation auprès des habitants et des élus
- Travailler davantage en partenariat avec les associations locales
- Mobiliser davantage les agriculteurs afin qu'ils puissent planter des haies

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **La réalisation d'un Atlas de la Biodiversité** à l'échelle de la Pévèle Carembault (Réponse de l'appel à projet en juin 2021) et déclinaison des actions listées dans l'appel à projet
- **La plantation de 12 500 arbres en mini forêt** autour du centre aquatique
- **La mise en place de dispositifs d'accompagnement des communes** dans le cadre de la mise œuvre de la Trame Verte et Bleue ainsi que pour l'entretien écologique des fossés
- **L'utilisation de l'effet levier du Plan d'alimentation territorial** pour sécuriser et accompagner les agriculteurs dans leur évolution vers des pratiques prenant en compte les enjeux environnementaux



Territoire en transition écologique

ENGAGEMENT > Réduire les risques d'inondation et préserver les milieux aquatiques

OBJECTIF 1

● **Assurer la gestion cohérente et globale des bassins versants (Deûle, Marque et Scarpe)**

Actions réalisées en 2016-2020

- Définition et mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du territoire en partenariat avec l'USAN et le SMAPI
- Programme de travaux d'aménagements hydrauliques pour lutter contre les inondations par débordement de cours d'eau de la Marque et ses affluents (Attiches/Mons-en-Pévèle, Cobrieux, Avelin/Mérignies, Tourmignies)
- Travaux d'aménagement d'une zone d'expansion de crue sur le site de plate-forme Delta 3 (Ostricourt)
- Programme de travaux pour lutter contre les inondations par ruissellement sur Louvil
- Projet de renaturation du filet Morand à Ostricourt
- Etude d'aménagement hydraulique et hydromorphologique de la Marque rivière et de ses affluents en partenariat avec la MEL

Précision 2021

- Travailler en partenariat avec la profession agricole afin de limiter les risques d'inondation

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Le lancement des nouveaux projets d'aménagement hydraulique** proposés dans le cadre de l'étude de la Marque rivière et de ses affluents menée en partenariat avec la MEL
- **La mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communes** dans le cadre de l'entretien des fossés
- **Un plan de Lutte Intégrée Contre les Inondations** par ruissellement et coulées de boues sur les communes de Wannehain, Camphin-en-Pévèle et Bourghelles

OBJECTIF 2

● **La Marque et ses affluents, patrimoine à révéler**

Actions réalisées en 2016-2020

- Ennevelin, passerelle entre Fretin et Ennevelin
- Etude hydraulique et hydromorphologique de la rivière Marque menée sur la commune d'Ennevelin

Précision 2021

- Souhait exprimé d'améliorer la qualité écologique des cours d'eau du Bassin Versant de la Marque

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Les travaux d'aménagement hydromorphologique** et de valorisation de la Marque (Ennevelin)
- **Une étude de faisabilité pour la création des continuités piétonnes** permettant de valoriser la rivière Marque d'Ennevelin à Mons en améliorant la qualité hydraulique et hydromorphologique de la rivière
- **Une étude des rejets polluants** (cours d'eau et fossés)
- **Un accompagnement des communes** dans le cadre de l'entretien écologique des fossés



Territoire familial

ENGAGEMENT > Répondre aux besoins de logements exprimés par une population variées dans le respect des enjeux environnementaux

OBJECTIFS

- **Faciliter l'installation des jeunes ménages et le maintien des personnes âgées, créer un parcours résidentiel accessible à tous**
- **Faciliter l'install**

Action réalisée en 2016-2020

- Mise en place d'un dispositif d'aide qui a permis d'accompagner financièrement 19 projets d'habitat porté par des bailleurs et 13 communes

Précisions 2021

- Requestionner ces 2 objectifs et l'intérêt d'un nouveau dispositif d'aide aux logements dans le cadre du PLUI et d'un Programme Local de l'Habitat (en cas d'adoption au 1er juillet 2021)
- Accompagner en ingénierie technique les communes dans leurs projets d'habitat



Actions à réaliser en 2021-2026

- **Les futures actions seront à définir dans le cadre de la prise de compétence PLUI (en cas d'adoption au 1er juillet 2021 et de l'élaboration d'un PLH)**



Territoire familial

ENGAGEMENT > Permettre à chacun de concilier vie de famille et travail

OBJECTIFS

- **Répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance en orientant les familles et en accompagnant les professionnels du territoire**
- **Permettre aux enfants de bénéficier, durant les vacances, de temps d'accueils enrichissants**

Action réalisée en 2016-2020

- Animation du Relais Petite Enfance (7 secteurs géographiques)
- Organisation des accueils de loisirs

Précisions 2021

- S'assurer de la qualité de service auprès des assistantes maternelles
- Rapprocher les projets pédagogiques des ALSH avec le projet de territoire



Actions à réaliser en 2021-2026

- **S'assurer de la qualité de service auprès des assistantes maternelles**
- **Rapprocher les projets pédagogiques des ALSH avec le projet de territoire**



Territoire familial

ENGAGEMENT > Favoriser l'épanouissement des jeunes et les accompagner à devenir adultes

OBJECTIFS

- Offrir aux adolescents des temps d'ouverture vers la culture, le sport, l'environnement, la citoyenneté et le monde
- Favoriser l'esprit d'initiative et accompagner les projets des jeunes

Action réalisée en 2016-2020

- Animation auprès des adolescents (SODA'S CLUB et SODA'S COOL)

Précision 2021

- Faire évoluer les dispositifs en faveur des adolescents pour soutenir leurs initiatives



Actions à réaliser en 2021-2026

- Une nouvelle politique à destination des adolescents qui vise à accompagner la réalisation de leurs projets en accord avec le projet de territoire



Territoire familial

ENGAGEMENT > Promouvoir la santé et le bien-être en Pévèle Carembault

OBJECTIFS

- Prévention et préservation du capital santé pour être en forme à tout âge
- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et développer leur autonomie en proposant des services de qualité
- Accompagner les professionnels de la santé afin de faciliter la prise en charge des personnes âgées et de soulager les familles

Action réalisée en 2016-2020

- Service de portage de repas à domicile
- Animation de la Semaine Bleue pour les séniors
- Accompagnement des associations qui œuvrent pour le bien-être des séniors. Soutien aux associations : ADMR, EOLLIS, ANASOPEM, Soins et Santé
- Propositions d'actions ponctuelles pour les séniors dans le domaine de la culture, de la prévention

Précisions 2021

- Développer le partenariat avec les professionnels de santé
- Développer la thématique Sport Santé



Actions à réaliser en 2021-2026

- Une nouvelle politique d'accompagnement des associations de soins à domicile en suivant la piste de la formation et de la mise en réseau
- Une action en faveur du sport/santé (voir dimension campagne vivante)



Campagne vivante

ENGAGEMENT > Faire de la Pévèle Carembault une destination familiale

OBJECTIFS

- **Positionner la Pévèle Carembault comme territoire de randonnée et de loisirs de plein air**
- **Développer le tourisme familial de proximité et le faire connaître à l'extérieur**
- **Valoriser auprès des habitants les richesses de la Pévèle Carembault**

Actions réalisées en 2016-2020

- Animation de l'office de tourisme à Mons-en-Pévèle
- Création et entretien de chemins de randonnée inscrits au PDIPR
- Réalisation du guide de loisirs de plein air en Pévèle Carembault
- Animations de diverses randonnées
- Création de parcours géocaching
- Développement du réseau « Café randos Nord » en Pévèle Carembault
- Etude dans le cadre de la création de la Vélo Route Voie Verte du Paris Roubaix
- Organisation du Festival « Les folles Randos en Pévèle Carembault » et de « la Frontale » à Mons-en-Pévèle

Précisions 2021

- Poursuivre le développement des loisirs de proximité
- Développer le maillage espaces de nature et pistes cyclables
- Développer les partenariats avec les associations qu'il faudra soutenir après la crise sanitaire
- Accompagner la création de nouveaux chemins de randonnée et les valoriser
- Travailler la pédagogie autour du partage des espaces (agriculteurs, chasseurs, promeneurs)
- Développer le sentiment d'appartenance au territoire
- Développer la thématique Sport Santé en Nature

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **De nouveaux produits touristiques** autour de la mobilité douce et le vélo / vélo électrique avec notamment la valorisation du Paris-Roubaix
- **La mise en valeur des produits locaux** et de la restauration dans le cadre du plan d'alimentation territoriale
- **L'intégration des notions de « sport santé » et du « partage d'espaces »** dans la conception des nouveaux produits de loisirs



Campagne vivante

ENGAGEMENT > Cultiver l'histoire de la Pévèle Carembault et préserver ses richesses patrimoniales

OBJECTIFS

- **S'appuyer sur l'histoire, la culture et le patrimoine pour afficher la cohérence de la Pévèle Carembault**
- **Protéger notre patrimoine, témoin de notre identité rurale**

Actions réalisées en 2016-2020

- Installation de panneaux d'interprétation dans chacune des 38 communes du territoire
- Réalisation du livret patrimoine « Des trésors en Pévèle Carembault »
- Animation des journées du patrimoine des Rand'Art
- Création de l'aventure jeux « Le mystère de la pierre aux étendards »
- Opération d'aménagement et actions de valorisation en forêt domaniale de Phalempin et de Marchiennes
- Réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti dans les 38 communes du territoire

Précision 2021

- Clarification de l'action communautaire dans le domaine du patrimoine et de la sauvegarde de l'identité du territoire

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Une sensibilisation et un accompagnement des habitants et des entreprises** en faveur du respect de l'identité du territoire dans leur aménagements privés (qualité des matériaux, haies végétales et aménagement paysagers, éléments du patrimoines de référence...).



Campagne vivante

ENGAGEMENT > Encourager les échanges facteurs de lien social et donner envie de participer à la vie locale

OBJECTIFS

- **Développer et coordonner les dynamiques et initiatives culturelles et sportives**
- **Faire des médiathèques, des lieux vitrines de diffusion, d'échanges et de convivialité**
- **En veillant à un équilibre sur le territoire, contribuer à la création et à l'animation d'équipements sportifs et culturels de dimension communautaire**

Actions réalisées en 2016-2020

- Politique de soutien aux associations culturelles et aux harmonies du territoire
- Politique de soutien au sport de haut-niveau
- Création et animation du réseau des médiathèques « Graines de culture »
- Soutien financier au BCO, Basket Club d'Orchies et au PACBO d'Orchies dans le cadre de la SPL
- Création de chèques musique afin de soutenir l'enseignement de la musique
- Soutien financier aux deux cinémas de Templeuve-en-Pévèle
- Construction du dojo communautaire de Nomain
- Travaux de rénovation de la piscine d'Orchies
- Partenariat avec la commune de Leforest dans le cadre de la rénovation de leur piscine
- Elaboration du projet de centre aquatique implanté sur la commune de Templeuve-en-Pévèle

Précisions 2021

- Voir si le service de portage de repas pourrait aussi livrer des livres, des CD ou DVD aux seniors
- Etudier les possibilités de mutualisation des écoles de musique (instruments / échanges)
- Mieux faire partager l'information (sujet de l'actualisation de sites internet communaux et du partage de l'information intercommunales)
- Voir pour développer et favoriser la création artistique originale sur le territoire
- Reconduire la Frontale et les Folles Randos / Evènements fédérateurs

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **L'exploitation de la délégation de service public** pour la gestion du centre aquatique
- **L'extension du service navette** de la lecture publique en veillant à un financement du service
- **La création artistique** en lien avec le projet de territoire
- **La diffusion de la culture**, sur des thématiques en lien avec le projet de territoire, à travers les compétences communautaires (portage de repas, ALSH, Relais petite enfance, centre aquatique...)
- **Une bonne circulation des éléments de communication** aux habitants entre intercommunalité et communes



Campagne vivante

ENGAGEMENT > Cultiver le goût pour la consommation locale

OBJECTIFS

- **Maintenir et développer des agricultures de qualité et de proximité**
- **Contribuer à la vitalité de nos commerces en valorisant la consommation locale pour plus de qualité et de proximité**

Actions réalisées en 2016-2020

- Réalisation d'un diagnostic agricole en partenariat avec la Chambre d'agriculture

Précision 2021

- Engagement dans un grand projet autour de l'alimentation

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **L'élaboration et mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial décliné en 4 axes :**
 - la production : *aide à la production locale de qualité et respectueuse de l'environnement*
 - la transformation : *développement des différentes formes de circuit court et de consommation locale*
 - la distribution : *soutien des initiatives innovantes de distribution*
 - la consommation : *développement de l'éducation à une alimentation locale saine et soucieuse de lutter contre le gaspillage alimentaire*



Terre d'entrepreneurs

ENGAGEMENT > Faire du développement durable, une marque de fabrique de notre action économique

OBJECTIFS

- **Stimuler et accompagner les démarches de développement durable en entreprise**
- **Fédérer des collectifs d'entreprises autour du développement durable**

Actions réalisées en 2016-2020

- Animation du programme Pévèle Circulaire (club des dirigeants durables et projet de recherche et développement « Circular Interiors »)
- Conception du bâtiment démonstrateur REV3 « La Passerelle »

Précision 2021

- Confirmer l'engagement sur le Passerelle et positionner le site d'AGFA sur la qualité alimentaire et environnementale

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **Réussir le lancement de la Passerelle** et entraîner les entreprises vers un modèle économique durable
- **Faire l'acquisition d'AGFA**, définir le programme, réussir la requalification du site et accueillir des entreprises et des emplois



Terre d'entrepreneurs

ENGAGEMENT > Construire un parcours résidentiel complet attractif pour les entreprises

OBJECTIFS

- **S'appuyer sur les parcs d'activités d'intérêt régional pour assurer le développement du territoire**
- **Assurer un maillage de la Pévèle Carembault en parcs d'activités d'intérêt local garant d'un développement économique de proximité**
- **Créer une identité tertiaire innovante et exemplaire**

Actions réalisées en 2016-2020

- Travaux de rénovation sur le parc Bois Dion d'Ostricourt et la zone industrielle de Gondcourt
- Aménagement et commercialisation des parcs d'activités : Innova'Park à Cysoing, parc du Moulin d'Eau à Genech, parc de Maraîche à Wannehain
- Construction d'un Bâtiment Relais communautaire sur le parc de la Croisette à Cappelle-en-Pévèle
- Construction du village d'entreprise à Saméon
- Etude pour le bâtiment « La Passerelle »
- Réalisation d'une plaquette de promotion de l'immobilier d'entreprise en Pévèle Carembault
- Promotion et animation du site Internet « locauxpro-pevelecarembault.fr »
- Etude pour l'aménagement de Pévèle Parc, parc tertiaire sur la commune d'Ennevelin

Précisions 2021

- Une stratégie foncière à vocation économique renouvelée permettant l'accueil de nouvelles entreprises tout en prenant en compte la qualité paysagère et la préservation des terres agricoles
- Privilégier les solutions de réhabilitation de bâtiments existants à l'image du site d'AGFA
- Développer des petites structures pour que les entreprises se lancent

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- Une stratégie foncière à renouveler et adapter
- La réalisation de l'extension d'Innovapark à Cysoing, de l'extension de Delta 3 à Ostricourt, de la requalification du site d'AGFA, de mener les réflexions sur le devenir du site de Canchomprez et de réaliser les opérations identifiées dans la stratégie foncière renouvelée



Terre d'entrepreneurs

ENGAGEMENT > Accompagner la création et le développement d'entreprise et d'emploi local

OBJECTIFS

- Assurer un parcours d'accompagnement complet des créateurs – repreneurs d'entreprise
- Soutenir les projets de développement des entreprises

Actions réalisées en 2016-2020

- Mobilisation des aides FISAC pour accompagner les artisans et les commerçants dans leurs projets
- Animation dans le cadre de la création et la transmission d'entreprises en partenariat avec la BGE et Initiatives Lille Métropole
- Accompagnement financier des entreprises dans le cadre du Contrat de développement proposé par la Région des Hauts-de-France
- Accord de prêt d'honneur pour les entreprises
- Organisation et animation de la Semaine de l'Economie Pévèloise
- Ajustement des dispositifs d'aide aux entreprises conformément à la loi NOTRE (soutien à l'immobilier d'entreprise)
- Soutien des entreprises dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19

Précision 2021

- Être attentif au devenir du tissu économique post-COVID 19

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- Une adaptation de nos outils d'accompagnement à destination des entreprises dans le cadre de l'animation de « La Passerelle » et des conséquences de la crise sanitaire COVID 19



Terre d'entrepreneurs

ENGAGEMENT > Mettre le dynamisme pévélois au service des emplois locaux

OBJECTIFS

- **Optimiser le fonctionnement local des partenaires de l'emploi**
- **Aider les entreprises à recruter des compétences locales vers un circuit court pour l'emploi**

Actions réalisées en 2016-2020

- Différentes animations pour accompagner les demandeurs d'emploi : Opération Réussir Sans Attendre, opération Garanties Jeunes en Pévèle Carembault, rencontre Entreprises, rencontres Proch'Emploi, Journée Emploi Formation, animation avec le réseau Etincelle, organisation d'un E-Salon, animation du Club des jeunes talents
- Accompagnement conventionné avec le Département du Nord des allocataires RSA
- Partenariat avec les missions locales
- Transmission et diffusion des offres d'emploi sur la page Facebook de la Pévèle Carembault

Précision 2021

- Être attentif au maintien de l'emploi local suite aux conséquences de la crise sanitaire COVID 19

→ Actions à réaliser en 2021-2026

- **L'animation du nouveau portail emploi** pour faciliter les recrutements locaux
- **L'accompagnement individualisé** des anciens salariés d'AGFA
- **L'organisation d'un évènement** permettant de développer et de faciliter l'apprentissage



Hôtel de Ville
Place du Bicentenaire
59710 Pont-à-Marcq

Tél. : 03 20 41 26 48
Fax : 03 20 41 17 96

contact@pevelecarembault.fr
www.pevelecarembault.fr

AVIS Conseil de Développement
Actualisation Projet de Territoire
Dimension : Territoire Connecté

1 -Permettre au territoire de bénéficier des nouvelles perspectives offertes par le numérique :

- Suivi et maintenance de la fibre en lien avec le syndicat mixte de la fibre numérique : ***avis favorable mais contre l'utilisation de la fibre en aérien en raison de la pollution visuelle.***
- Consolidation des outils développés : dématérialisation ADS, plateforme GRU : ***avis favorable***
- Accompagnement des publics en difficulté numériques : ***avis très favorable pour lutter contre la fracture numérique***
- Mutualisation des services numériques et Partage de la donnée pour le développement de services innovants requièrent **un avis favorable sous réserve du respect de la RGPD Protection des données : envisager l'application de la RGAA**

2-Améliorer les conditions de déplacement des habitants :

- Poursuivre le plan d'actions de la Pévèle Carembault en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité : ***avis favorable mais on se rend compte que la population ne connaît pas l'offre existante. Le site qui la présente n'est pas convivial et peu intuitif***
- Le schéma cyclable : ***avis très favorable mais à condition d'être sécurisé et à ce titre déjà commencer par revoir les pistes existantes***
- Politique incitative pour valoriser les aménagements : ***avis favorable en lien avec le schéma cyclable***
- Consolidation du transport à la demande (Flexi 'Pévèle): ***avis est plutôt favorable mais l'existant est peu connu comme indiqué précédemment. Il serait intéressant***

de connaître des éléments chiffrés sur le cout d'exploitation afin de pouvoir le mesurer par rapport au service rendu à la population en mettant à disposition des statistiques sur la fréquentation de ces services

- ***Projet « Ascq Orchies » : avis favorable pour réduire l'empreinte carbone car va faire diminuer le nombre des voitures sur l' A 23. Gain de temps aussi pour les utilisateurs***
- ***Du coworking dans les lieux publics tels que les médiathèques au côté des solutions privées : avis favorable pour rompre l'isolement dû au télétravail tout en réduisant les déplacements quotidiens***

→ Avis voté à la majorité en plénière du Conseil de Développement, le 17 Juin 2021 à Aix en Pévèle.

→ Il y a eu 1 ABSTENTION.

AVIS Conseil de Développement

Actualisation Projet de Territoire

Dimension : Territoire en Transition écologique

Le document fourni par la CCPC « Réussir collectivement le pari d'une transition écologique profitable à tous » nous a rassurés par rapport aux grandes lignes succinctes écrites dans le document « Actualisation du Territoire » qui ne nous semblait pas très motivant.

Les 4 axes :

- Faire de la Pévèle un territoire de référence
 - Réussir à concilier préservation et attractivité, garants d'un territoire rural à vocation agricole
 - Reconquérir la qualité écologique de nos espaces et développer la biodiversité
 - Réduire les risques d'inondation et préserver les milieux aquatiques
- reprenant, pour chaque thèmes,
 les actions réalisées
 les précisions 2021
 les actions à réaliser en 2020/206,
nous semblent pertinents.

Sont évoqués :

- Les équipements exemplaires des entreprises,
- Un territoire à énergie positive,
- le zéro déchet, zéro gaspillage et la valorisation des déchets
- un territoire à vocation agricole
- des projets d'aménagement durable conjuguant qualité urbaine, architecturale, énergétique et environnementale (prise en compte de la biodiversité)
- la requalification environnementale et paysagère des parcs d'activité et zones commerciales
- L'entretien et la gestion écologique des espaces
- Mobiliser les habitants à la préservation de l'environnement
- Assurer la gestion cohérente des bassins versants
- Révéler le patrimoine « MARQUE »

NOS REMARQUES :

- Nous aurons bien des propositions concrètes à faire sur la plupart des sujets évoqués et d'ores et déjà, nous attirons l'attention sur 3 points :

- Il est impératif de donner sa juste place « **aux agricultures** », activité économique qui a été le parent pauvre de la précédente mandature.

Les sujets environnementaux ne peuvent se traiter sans cette dimension.

- le « **Zéro déchet** » pour reprendre un terme qui n'est pas le meilleur doit également avoir toute sa place dans notre réflexion... et aller au-delà d'une simple participation de quelques familles pour étendre le sujet aux entreprises et collectivités et les impliquer.

- La **Biodiversité** trouvera naturellement sa place au sein de l'ABC intercommunal puisque la CCPC a été retenue pour cet appel à projet : L'occasion pour le Conseil de Développement d'être un des éléments moteur de la mobilisation de nos concitoyens...L'occasion également de faire connaître le Conseil de Développement.

Le Comité de Pilotage se réunit prochainement et toutes les informations utiles seront transmises au Codev.

Globalement, Il est clair qu'on constate une amélioration de la prise en compte des sujets environnementaux mais les enjeux sont très importants et dépassent le périmètre du territoire : la **Trame Verte et Bleue** en est une belle illustration au même titre que le **PCAET**, 2 thèmes qui demanderont une mobilisation de tous les acteurs.

Le rapport d'activité réalisé par le GT « architecture, urbanisme, paysages et biodiversité » du précédent Conseil de Développement pourra nous être utile dans la mesure où, par exemple, un reportage photos illustrant les + et les – avait été réalisé.

La photo représentative de ces nouvelles constructions entourées de clôtures plastique et fermées par un portail électrique opaque est une belle illustration d'une espèce de « ghettoïsation » qui ne favorise pas le lien social, enlaidit le paysage et pénalise la biodiversité.

D'autres travaux sur **l'artificialisation des sols** et **l'aménagement du territoire** ont été réalisés et pourront être repris et complétés par la nouvelle équipe.

➔ **Avis voté à la majorité en plénière du Conseil de Développement, le 17 Juin 2021 à Aix en Pévèle.**

➔ **Il y a eu 1 ABSTENTION (crainte de vœux pieux sans passage à l'acte).**

AVIS Conseil de Développement

Actualisation Projet de Territoire

Dimension : Territoire Familial

Après analyse du Projet de Territoire dans sa dimension « Territoire Familial » nous tenons à vous faire part de nos réflexions sur les principaux axes.

Tout d'abord les quatre engagements pris nous semblent tout à fait pertinents et répondre aux besoins ressentis par les habitants. Néanmoins plusieurs remarques importantes sont à faire :

1° Concernant les logements et le parcours résidentiel à tous les âges de la vie

Il est à notre avis appréhendé principalement en terme de réponse à apporter en insistant sur les jeunes ménages et les séniors dans le respect des enjeux environnementaux. Nous adhérons à la volonté de préserver les paysages, de limiter la consommation de terres agricoles, d'insister sur la qualité architecturale, la domotique, l'écoconstruction. Nous regrettons cependant profondément que dans ce chapitre on aborde pas vraiment « le lien social » celui-ci est favorisé par un habitat travaillé avec cette ambition et cela nous semble primordial. L'innovation dans ce domaine est peu présente en Pévèle-Carembault. Il faut favoriser le lien entre les générations par des projets plus innovants comme l'habitat groupé, l'habitat inter générationnel, l'habitat inclusif qui favorisent l'intégration des personnes âgées et celles en situation de handicap. Ces projets se développent un peu partout en France avec une volonté de créer une alternative aux structures traditionnelles pour les personnes en perte d'autonomie, trop ségréguées. Il faut promouvoir des réponses accessibles à tous les niveaux socio-culturels car aujourd'hui certaines catégories ne trouvent que des réponses hors de notre territoire. Il faut aussi favoriser dans les quartiers des lieux de rencontres entre les générations, jardins partagés, aires de jeux avec bancs, petits vergers partagés etc...

Notre groupe au sein du conseil de développement serait prêt à s'impliquer dans ce projet.

Notre avis : Thème primordial mais insuffisamment développé sous l'axe du lien social et de l'intergénération. Une vision trop restrictive de l'habitat et un manque d'innovation

2° Sur l'axe concilier vie de famille et Travail

Sur les besoins d'accueil de la petite enfance un important effort semble avoir été fourni mais rien n'est chiffré et il est donc difficile de juger de l'efficacité de ce dispositif. Concernant l'accueil des jeunes pendant les vacances, les projets semblent intéressants mais là encore rien n'est chiffré. Combien de jeunes bénéficient de ces services ? Nous savons néanmoins que pour certaines familles les lieux de loisirs posent des problèmes notamment pour celles qui n'ont pas de moyens de transport. N'y a-t-il pas à mener une réflexion sur le déplacement ?

Notre avis : Impossible de se positionner car le bilan à 5 ans n'est pas chiffré, on constate une absence d'objectif et d'indicateurs chiffrés.

3° Favoriser l'épanouissement des jeunes et les accompagner à devenir adulte

Le projet semble tout à fait intéressant sur le plan pédagogique. Développer l'autonomie, la citoyenneté et la solidarité puis les accompagner sur des projets qui peuvent influencer sur leur parcours personnel et professionnel avec en plus un accompagnement financier potentiel est un enjeu fort. Malheureusement là encore pas de données chiffrées d'analyse de cet objectif, combien de jeunes utilisent les sodaclub et les sodacool ? Combien y-a-t-il de projets accompagnés ? Quelle répartition géographique des jeunes qui utilisent ces services ? Y a-t-il des territoires moins touchés et pourquoi ?

Notre avis : Un programme intéressant sur le plan pédagogique mais là encore pas d'analyse de l'efficacité du projet, pas d'objectifs et d'indicateurs permettant de se positionner.

4° Promouvoir la santé et le bien être en Pévèle-Carembault

Concernant l'objectif préservation du capital santé nous sommes assez déçus, aucune action phare et que de bonnes intentions !! Prendre en main sa santé suppose d'agir sur les déterminants de Santé comme l'hygiène de vie, l'alimentation adaptée, la pratique de dépistages etc... Mais quid du lien social qui est l'un des principaux facteurs du bien vieillir et celui de l'entretien de son potentiel de compétences...

Le conseil de développement regrette vivement que le projet de prévention basé sur le lien entre les usagers et les associations baptisé « Meetic » pouvant s'appuyer aussi sur un bilan de compétence et qui avait été validé par le précédent exécutif semble avoir été abandonné ou reporté sans que nous n'ayons eu de retour.

Nous persistons dans notre proposition de valoriser les compétences des personnes du territoire quel que soit leur âge mais aussi plus spécifiquement les personnes arrivant à la retraite. C'est un des facteurs cruciaux du bien-être et du bien vieillir.

Objectif favoriser le maintien à domicile et préserver leur autonomie par des services de qualité. Un sujet complexe à ce jour, les services à la personne sont très souvent en difficulté. Le recrutement est complexe, les conditions de travail difficiles, le turn over du personnel important et le métier reste peu valorisé et mal payé. Une tentative de création d'un collectif des services soutenu par la Pévèle Carembault a malheureusement échoué mais la dynamique était intéressante et devrait être reprise.

Parler des repas à domicile et de la semaine bleue est certes intéressant mais manque de vision novatrice car ces services sont encouragés depuis plus de trente ans il faut aller plus loin.

Objectif Accompagner les professionnels de santé : L'enjeu sur la prévention est crucial et pourrait être plus ambitieux avec une implication de l'ensemble du territoire en mobilisant l'ensemble des forces vives. Le repérage de la fragilité pourrait être organisé en lien avec les médecins traitants et déboucher sur un plan d'action partagé en lien avec les structures de coordination du territoire.

Nous sommes aussi prêts à reprendre ce sujet de la Prévention.

Notre avis : Thème primordial autant pour prévenir le vieillissement, repérer la fragilité, accompagner les services à la personne. Grosse déception du groupe sur ces thèmes notamment avec l'abandon du projet Meetic, l'absence de vision stratégique à long terme. Il nous paraît urgent de se saisir de ce sujet.

En conclusion

Globalement des axes de travail intéressants, mais sans objectifs chiffrés définis sans indicateurs de suivi, et sans vision innovante.

Le « Lien Social » est trop peu présent dans le projet de Territoire, le lien entre les générations est un facteur de qualité de vie qu'il faut développer. Une réflexion sur l'habitat semble prioritaire.

Enfin face au raz de marée du grand âge qui va nous arriver il est urgent d'avancer sur la PREVENTION à deux niveaux : l'implication des jeunes retraités pour valoriser leurs compétences en lien avec le monde associatif et le dépistage de la fragilité en lien avec les médecins traitants et les associations locales. Des partenariats forts sont envisageables comme celui de la CARSAT.

- ➔ ***Avis voté à la majorité en plénière du Conseil de Développement, le 17 Juin 2021 à Aix en Pévèle.***
- ➔ ***Il y a eu 1 vote CONTRE (quelle légitimité de la CCPC à traiter les questions de politique de vieillissement ?)***
- ➔ ***et 1 ABSTENTION (quelle légitimité de la CCPC à traiter les questions de politique de vieillissement ?)***

AVIS Conseil de Développement
Actualisation Projet de Territoire
Dimension : Campagne Vivante

1. Pévèle Carembault une destination familiale

- Avis favorable à la poursuite de l'Eductour pour faire connaître le territoire aux habitants mais aussi aux extérieurs. Avis favorable au développement des loisirs de proximité, du maillage des espaces de nature et des pistes cyclables à sécuriser en priorité autour des établissements scolaires.
- Avis très favorable au développement du sentiment d'appartenance au territoire, mais il faut prendre garde à la façon de le développer et de l'afficher. Il ne faut pas apparaître comme un territoire qui se referme sur lui-même, content de vivre en autarcie
- Avis non formalisé concernant les partenariats avec les assos touchées par la crise sanitaire car manque de précision. Des éléments chiffrés nous permettraient de mesurer les partenariats existants

2. Cultiver l'histoire de la Pévèle Carembault et préserver ses richesses

Le sujet du Tourisme, de la Culture et du Sport ne sont que très peu abordés en comparaison des territoires nous environnants (Douaisis, MEL, Bassin Minier). Des efforts engagés semblent avoir été stoppés et nous ne progressons plus sur ces points, voire même régressons. Il était prévu une vitrine du Territoire, voire une maison du Tourisme dans laquelle les richesses du Territoire pourraient être présentées tant d'un point de vue du Patrimoine (culturel, historique et architectural), que du point de la Culture et de son agriculture

3. Encourager les échanges facteurs de lien social et donner envie de participer à la vie locale

- Avis très favorable à l'extension du service de navette de lecture publique et de l'évolution avec des produits CD peut être via le service de portage des repas.
- Avis très favorable à la bonne circulation des éléments de communication aux habitants entre interco et communes mais il faut mesurer le coût de la logistique à mettre en place en face du service rendu
- Les autres axes nous semblent moins prioritaires mais sont intéressants

4. Cultiver le gout pour la consommation locale requiert un avis favorable mais l'élaboration du projet alimentaire dépasse largement la dimension de Campagne vivante et nous semble relever davantage du groupe transition écologique. C'est un travail de longue haleine à effectuer en commun pour convaincre la population actuelle mais aussi et surtout les jeunes générations.

→ Avis voté à la majorité en plénière du Conseil de Développement, le 17 Juin 2021 à Aix en Pévèle.

→ Il y a eu 1 vote CONTRE (projets peu ambitieux, peu innovants)

→ et 7 ABSTENTIONS (principalement par rapport au manque de prise en compte de la Culture, du Tourisme et du Sport).

AVIS Conseil de Développement

Actualisation Projet de Territoire

Dimension : Terre d'entrepreneurs

PREAMBULE

Une problématique nous est apparue dans beaucoup de sujets abordés, il s'agit du manque de visibilité ou de communication envers les entreprises sur les dispositifs existants ou les volontés existantes de l'intercommunalité.

Des efforts sur ce point permettraient d'améliorer ;

- Le sentiment d'appartenance des entreprises au territoire
- L'efficacité des outils ou dispositifs mis au service des entreprises

Objectifs 1 – Faire du Développement durable, une marque de fabrique de notre action économique

Nous sommes favorables à pousser les entreprises à développer des démarches de développement durable mais cela nous semble insuffisant.

Il est louable et nécessaire de vouloir mettre en avant le développement durable en direction des entreprises. Par contre, cela ne permet pas de se démarquer d'autres territoires (aujourd'hui tout le monde se revendique du Développement Durable).

Il nous semble nécessaire de continuer cet effort de transformation des entreprises vers des modèles plus durables mais il faudrait pouvoir développer une ou des activités spécifiques (comme des pôles de compétences voire d'expertises) en lien avec le développement durable.

Certains enjeux de territoire comme le plan alimentaire durable ou la rénovation énergétique ou l'autonomie énergétique représentent des filières à fort potentiel à organiser sur le territoire qui peuvent devenir exemplaire et des emblèmes pour le territoire. La visibilité et l'attractivité de la Pévèle Carembault seraient renforcées.

La Passerelle et le site AGFA doivent servir de catalyseur pour un ensemble d'initiatives portées par de multiples acteurs du territoire. Point de rencontre des dirigeants, des commerçants, lieux d'échanges, ils doivent être pensés pour créer des synergies, échanger les bonnes pratiques, permettre des coopérations.

2 filières mériteraient très plus traitées :

- L'agriculture qui est très riche sur le territoire, ce sujet doit être prise en compte dans les réflexions sur les enjeux de territoire.
- La filière des nouvelles technologies qui pourrait se développer sur le territoire grâce au cadre de vie, pour les entreprises souhaitant travailler au vert.

Objectif n°2 - Construire un parcours résidentiel complet attractif pour les entreprises

L'immobilier d'entreprise est important mais pas suffisant pour être attractif pour l'implantation d'entreprises.

L'attractivité passe par les conditions d'accès et de transport pour les collaborateurs, l'offre de service et de commerces en proximité, le cadre de vie, la fiscalité, la dynamique inter-entreprises ou de filière existante (sur le territoire ou à l'échelle d'une zone industrielle), l'existence de signalisation aux abords de zones artisanales (sur certaines il n'y a aucune indication – il est dommage que les totems installés au bord des zones avec le logo de la communauté de communes ne prévoient pas un emplacement pour indiquer les entreprises de cette zone – cela permettrait une harmonisation des signalétiques).

Nous saluons le point qui précise de privilégier les solutions de réhabilitation de locaux professionnels plutôt que de recréer des surfaces neuves.

Objectif n°3 - Accompagner la création et le développement d'entreprises et d'emploi local

Le soutien aux repreneurs et créateurs nous paraît bien pensé

Concernant les services proposés aux entreprises, la communication envers les entreprises nous paraît trop faible. Des dispositifs existent mais semblent confidentiels. Des efforts de communication permettraient de rendre plus visible les services existants, de renforcer le sentiment d'appartenance.

Pour exemple, les entreprises ne sont pas destinataires du magazine de la CCPC, on pourrait envisager un magazine économique du territoire ou une newsletter à destination des entreprises

Concernant le commerce local des actions de soutien ont été réalisées et cela nous semble essentiel. Par contre, la crise sanitaire a modifié les comportements d'achat, certains commerçants se sont adaptés mais certainement pas tous, notamment sur les questions de digitalisation de l'activité pour favoriser l'Omnicanal – Vente physique, click and collect ou drive – vente en ligne.

Les dispositifs de soutien au développement d'entreprises nous semblent insuffisants.

Par exemple ; Beaucoup d'aides existent pour l'innovation, l'export, les investissements... mais peu d'entreprises s'en saisissent par manque d'information, de connaissance. De quelle manière la CCPC pourrait aiguiller les entreprises du territoire à en bénéficier en priorité afin de porter leur développement ?

Dans le cadre du développement des entreprises, la CCPC pourrait également former les entreprises à répondre aux appels d'offres publics.

La CCPC doit pouvoir entendre les problématiques des entreprises en développement (comment une entreprise peut étendre son activité en proximité, éviter de ne pas trouver de solutions et de les voir partir vers la MEL) - Avoir des solutions d'accompagnement et d'accueil des entreprises à tous les stades de leur développement.

Peu de solutions sont proposées pour la dynamisation des commerces et de l'économie locale. Des solutions existent qu'ils seraient intéressants d'explorer.

Une volonté d'accompagner les entreprises dans la période post-COVID est tout à fait louable mais il faut que la démarche soit documentée (par une enquête par exemple) et formaliser par des dispositifs de soutien clairs et communicables. Sinon ces actions risquent de n'avoir que peu de portée et resteront confidentielles.

Objectif n°4 - Mettre la dynamisme Pévélois au service des emplois locaux

Nous notons un problème de Communication sur les outils d'emploi (entreprises et demandeurs d'emploi). Il n'existe pas ou peu de point de rencontre entre demandeurs d'emplois et entreprises. De plus, l'un comme l'autre, n'a pas le réflexe de se tourner vers l'intercommunalité pour ces questions. Pour mettre en lumière le rôle de la CCPC sur ces sujets, il serait pertinent de créer un évènement phare annuel pour faire se rencontrer les demandeurs, d'emploi, étudiants, apprentis et entreprise

D'autre part, la question de l'évaluation et des indicateurs de performance des actions réalisées nous semble indispensable.

CONCLUSION

Le Conseil de Développement salue les initiatives conduites par la CCPC auprès des entreprises. Nous avons la chance d'avoir une communauté de communes qui s'intéresse aux acteurs économiques et c'est un atout pour le territoire.

Nous encourageons l'intercommunalité à continuer ses actions et prendre en compte les avis que nous formulons.

Le conseil de développement est prêt à réfléchir sur un ou plusieurs sujets et de formuler des préconisations.

- ➔ ***Avis voté à la majorité en plénière du Conseil de Développement, le 17 Juin 2021 à Aix en Pévèle.***
- ➔ ***Il y a eu 1 ABSTENTION (manque d'ambition du projet).***

RAPPORT SUR LA SAISINE « LA PASSERELLE »



1. Rappel de la saisine :

Comment le projet de la "Passerelle" peut-il être un **catalyseur du développement durable pour le territoire** ?

- ✓ Quel rôle pourrait-il jouer au niveau de la **dynamique citoyenne** ?
- ✓ Quel rôle pourrait-il jouer au niveau de la **dynamisation économique** ?
- ✓ Quel rôle pourrait-il jouer au niveau des **enjeux liés à l'environnement** ?
- ✓ Quel rôle pourrait-il jouer sur les **questions sociales** ?

2. Groupe et méthodologie

- **Un cycle de 3 réunions du 11 mai au 8 juin** (deux en visio et la dernière en présentiel),
- **Un sujet découpé en deux parties** dynamique citoyenne et social dans un premier temps, dynamique économique et environnementale dans un second temps suivi d'un temps de synthèse et de hiérarchisation des propositions,
- **Groupe initial de 20 membres** : 16 membres ont participé à au moins une réunion, 11 au moins à 2 et 4 aux trois réunions.

3. L'enjeu identifié par le groupe

Dans le contexte actuel (requalification de la friche AGFA et l'évolution des coûts) le monde économique n'a pas besoin du bâtiment « La Passerelle » (le pôle éco pourrait se situer au sein d'AGFA) mais nous avons l'opportunité de créer, au travers de ce programme, **un « phare »** permettant à la CCPC de faire rayonner sa stratégie de développement économique Développement Durable (Rev3) sur l'ensemble du territoire. **Ce projet est intéressant mais pas à n'importe quel prix.**

L'enjeu n'est pas de raisonner à l'échelle du bâtiment « La Passerelle » mais d'en faire **une stratégie globale et un « pôle d'excellence » du développement économique durable.**

Ce « pôle d'excellence » devra réunir différents éléments :

- Des lieux : **économiques** (le « phare », la « ruche AGFA », les zones d'activité du territoire, les espaces de coworking, les médiathèques...), d'**attractivité** (le golf, le centre aquatique, lieu touristique emblématique) **d'avenir** (les Lycées du territoire et les centres d'apprentissage, ...) au sein d'un esprit de campus global.
- Une ambition : être identifié au niveau Régional (à minima) comme le **leader du développement économique durable.**
- Une ouverture : **être accessible au plus grand nombre** (habitants et entreprises) afin d'infuser cet esprit au sein de l'ensemble du territoire.
- Une identité : si **le territoire est légitime pour développer cette stratégie** c'est parce qu'il peut s'appuyer sur la notion de campagne verte et entrepreneuriale qui fait son ADN, il faut donc valoriser son histoire et son patrimoine.

4. Les pistes de réponses aux questions

Pour répondre aux quatre questions, la réflexion peut être portée à trois niveaux :

4.1 Que pourrions-nous trouver à l'intérieur du bâtiment de la Passerelle ?

4.1.1 Service aux entreprises et aux entrepreneurs

Ce lieu devra être inclusif et s'adresser à l'ensemble des forces économiques du territoire :

- les entreprises : grandes et petites, jeunes ou centenaires, vertueuses ou non,
- le tissu associatif,
- le monde agricole,

Il portera un rôle de facilitateur pour le monde économique en référençant un ensemble de solutions et de compétences du territoire. Des permanences des acteurs type CCI/CMA/Chambre d'Agriculture et des réseaux de soutien à l'entrepreneuriat permettraient de répondre à ce besoin.

Le développement d'une offre de conseils, d'accompagnements, de formations ... adaptée, différenciante s'inscrivant dans la logique de « pôle d'excellence développement durable » permettra d'impacter le développement économique durable des entreprises du territoire. Si cette offre est innovante à l'échelle régionale (voir nationale) elle attirera de nouvelles entreprises sur le territoire.

Un lien privilégié avec les lycées du territoire permettra de préparer l'avenir en offrant aux étudiants des contacts facilités avec les entreprises. La réflexion sur la mise en place d'incubateurs de projets avec les filières de formation du territoire mérite d'être creusée.

Ce lieu sera l'occasion de développer le « Business » des entreprises en facilitant les interactions, en créant des synergies grâce :

- aux espaces de télétravail pour les salariés des grandes entreprises résidant sur le territoire ou pour les étudiants,
- au coworking permettant de rompre la solitude des indépendants, aux formations permettant les rencontres à l'échelle locale.

Une réflexion plus ambitieuse afin de créer des synergies entre les entreprises (y compris dans une logique d'économie circulaire), des groupements d'entreprises (pour la réponse aux appels d'offres locaux par exemple) et même des logiques de filières afin de valoriser les ressources du territoire.

L'ensemble de ces actions se développeront dans une logique de droit à l'expérimentation.

Enfin, ce lieu devra être convivial et la question de l'offre des espaces bar et détente est importante.

4.1.2 Service aux habitants et au territoire

La spécificité du bâtiment Passerelle mérite d'être connue et accessible à l'ensemble des habitants du territoire.

Afin d'attirer les habitants un programme de conférences et de salons « grand public » pourrait être proposé (ex. conférence sur la réduction des déchets, salon de l'artisanat d'art...).

Ce lieu devra également être un lieu de solidarité permettant une meilleure gestion des emplois et des compétences en facilitant la mise en relation entre les habitants et les entreprises. Cela pourrait prendre la forme d'un salon de l'alternance mais également de faciliter le lien avec les services de l'emploi accessibles sur le territoire.

Au-delà de la solidarité, ce lieu devra être inclusif et ainsi améliorer la prise en compte et le traitement du handicap dans l'économie du territoire.

Ce lieu devra également permettre de valoriser le patrimoine et les entreprises du territoire avec une vocation de "vitrine" des spécificités du territoire permettant les rencontres et l'information (patrimoine, histoire, culture, produits locaux, etc.).

4.1.3 Focus sur le développement durable

La fonction première de ce bâtiment est d'être un démonstrateur positif des techniques utilisables par les entreprises et les citoyens dans l'aménagement de leurs espaces de vie. Cette vitrine doit être reconnue sur le territoire et au-delà...

Ce lieu doit devenir une référence régionale à minima au niveau de l'architecture et des techniques de construction, mais également de l'accompagnement des entreprises. En devenant une référence, ce bâtiment, et le programme global qui pourrait être développé autour, sera un outil d'attractivité du territoire.

Afin de valoriser le savoir-faire, un prix RSE/DD/économie circulaire pourrait être créée.

L'objectif est de démontrer que l'on peut associer écologie et économie dans une relation gagnant-gagnant.

4.2 Que pourrions-nous trouver sur les extérieurs de la Passerelle ?

Afin d'être cohérent avec les ambitions du bâtiment les extérieurs pourraient intégrer des vergers, une partie maraichage et un volet apiculture (avec de la formation).

La valorisation de la biodiversité créer autour de ce lieu pourrait passer par un inventaire faunistique et floristique (en partenariat avec les ABC de la biodiversité ?)

Les espaces extérieurs peuvent servir à attirer les habitants du territoire en proposant des animations autour de la culture (compagnie artistique du territoire).

4.3 Quelle évolution de l'environnement la Passerelle pourrait-elle induire ?

Ce lieu central sur le territoire pourrait-être un hub permettant de relier les gares de Templeuve, Phalempin et Ostricourt avec un circuit de navette PEV'AILES. Il est nécessaire de penser les problématiques de mobilité si l'on veut être cohérent avec l'ambition du lieu.

A ce niveau, un accompagnement des utilisateurs de la Passerelle pour mesurer et réduire l'impact carbone de leurs déplacements pourrait être intéressant.

5. Conclusion

Compte tenu des enjeux identifiés il nous semble qu'il soit nécessaire :

- de définir la stratégie globale et la priorisation des axes avant de finaliser le projet « immobilier » Passerelle, en effet comme le disait Henri Kissinger : "quand on ne sait pas où on va tous les chemins vont nulle part",
- de se poser la question de l'intérêt du projet au regard du coût,
- de penser une gouvernance large et équilibrée : l'exemple type SCIC de ALL Autour du Louvre Lens pourrait être éclairant
- de penser l'animation, car, compte tenu des ambitions affichées (leader régional voir national sur le Développement Durable) la qualité de l'animateur engendrant la capacité à atteindre les objectifs
- de penser La Passerelle comme le centre d'une stratégie permettant d'aborder les thématiques :
 - du développement économique,
 - du développement durable,
 - de l'agriculture,
 - de l'alimentation,
 - de la formation,
 - de l'emploi,
 - de l'inclusion,
 - du tourisme,
 - de la valorisation du patrimoine

